

**Le réseau qui fait
la fierté du Togo**

La Fibre



N° 969 du 17 juin 2026 Prix 250 F cfa

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicité

1ère Convention et Exposition africaines du transport aérien



Cinq jours pour dessiner le ciel africain de demain

● Faure Gnassingbé et Paul Kagame témoins... P.3

Formation d'ingénieurs agronomes



**Le Groupe SIGMA lance
une classe préparatoire
avec l'ESA France** P.4

Transformation du Togo
Djamdè fixe le cap P.4



Banque mondiale
**Le Togo érige la
prévention en rempart
contre les crises et
s'impose comme un
modèle régional** P.2



**Kofi Yamgnane ou
le procès impossible
de la vertu** P.4



Banque mondiale

LE TOGO ÉRIGE LA PRÉVENTION EN REMPART CONTRE LES CRISES ET S'IMPOSE COMME UN MODÈLE RÉGIONAL

Le Togo a une nouvelle fois mis en avant son approche innovante de prévention des fragilités, des conflits et de l'extrémisme violent à l'occasion du Forum 2026 de la Banque mondiale sur les fragilités, tenu le 9 juin dernier autour du thème : « Soutenir la prévention dans les pays à risque : leçons tirées du Sahel ». Cette rencontre de haut ni-

l'Institut Timbuktu. Organisé dans le cadre de la nouvelle stratégie de prévention des fragilités, des conflits et de la violence de la Banque mondiale, le forum avait pour objectif d'identifier les réformes et les mécanismes les plus efficaces pour prévenir les crises dans les pays exposés aux risques sécuritaires et sociaux. Les discussions se sont

la vision portée sous le leadership du Président du Conseil, Faure Gnassingbé. Une stratégie qui repose sur une conviction forte : la prévention constitue aujourd'hui l'investissement le plus rentable pour préserver durablement la paix, la stabilité et le développement.

Face aux menaces sécuritaires qui touchent l'espace sahélien et les pays côtiers, le Togo a opté pour une réponse globale articulée autour de trois axes complémentaires. Le premier axe concerne l'anticipation des risques à travers une architecture intégrée d'alerte précoce et de coordination interministérielle, notamment grâce au Comité interministériel de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent. Le deuxième axe repose sur la protection des populations à travers l'opération Koundjoaré, qui permet aux Forces armées togolaises de faire face aux incursions terroristes et aux menaces extrémistes dans le nord du pays. Enfin, le troisième pilier vise à renforcer la résilience des communautés grâce à des investissements massifs dans le développement local, notamment à travers le Programme d'urgence pour le renforcement de la résilience et la sécurité des communautés dans les Savanes (PURS) et le projet de Cohésion sociale des régions nord du Golfe de Guinée (COSO). Cette approche intégrée pro-

duit déjà des résultats significatifs. Plus de 830 infrastructures communautaires ont été réalisées dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'eau potable et de l'énergie. Ces réalisations bénéficient à plus de 545 000 personnes, dont une majorité de femmes, contribuant ainsi à améliorer les conditions de vie des popu-

lément », a souligné Madame le Ministre Sandra Johnson, insistant sur la nécessité de renforcer l'investissement public dans les territoires fragiles afin de bâtir un État protecteur et proche des citoyens.

Les participants au forum ont également mis en avant plusieurs enseignements majeurs tirés de la crise sahélienne : agir tôt et de manière proactive grâce à des systèmes d'analyse performants, renforcer les investissements socio-économiques, assurer une présence effective de l'État sur l'ensemble du territoire et développer une meilleure synergie entre les initiatives locales et l'appui des partenaires techniques et financiers.

À travers son expérience, le Togo démontre qu'une politique de prévention efficace ne peut se limiter à la seule dimension militaire. Elle doit s'appuyer simultanément sur la sécurité, l'alerte précoce, le développement socio-économique, la cohésion sociale et la création d'opportunités pour les jeunes et les femmes. Cette vision globale, saluée lors du Forum 2026 de la Banque mondiale, positionne aujourd'hui le pays comme l'un des exemples les plus pertinents de prévention des fragilités en Afrique de l'Ouest, dans un contexte régional où la paix et la stabilité demeurent des défis majeurs.

La rédaction



veau a réuni plusieurs décideurs et experts internationaux, dont Ousmane Diagana, Vice-président du Groupe de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, Abdellah S. Cheikh Sidiya, ministre mauritanien des Affaires économiques et du Développement, Leonardo Santos Simão, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, ainsi que le chercheur Bakary Sambe de

particulièrement concentrées sur les enseignements tirés de la crise sahélienne, les stratégies nationales de prévention et les défis liés à leur mise en œuvre.

Au cours des échanges, l'expérience togolaise a suscité un intérêt particulier. Représentant le Togo, Madame le Ministre, Secrétaire générale de la Présidence du Conseil et Gouverneur du Groupe de la Banque mondiale, pour le pays, Sandra Ablamba Johnson a présenté



lations tout en consolidant la présence de l'État dans les zones les plus exposées aux vulnérabilités.

Pour les autorités togolaises, l'expérience du Sahel démontre que les crises ne naissent pas uniquement des défis sécuritaires, mais également de l'accumulation de facteurs tels que la pauvreté, l'exclusion sociale, les inégalités territoriales, le déficit de services publics et la perte de confiance envers les institutions.

« Là où l'État est absent, les vulnérabilités s'installent et les groupes extrémistes s'enra-

Couverture sociale au Togo

L'INAM ET LA CRT UNISSENT LEURS FORCES POUR SIMPLIFIER LA VIE DES AGENTS PUBLICS

Le Togo franchit une nouvelle étape dans la modernisation de son système de protection sociale. L'Institut National d'Assurance Maladie (INAM) et la Caisse de Retraites du Togo (CRT) s'engagent désormais dans une dynamique commune visant à mettre en place un guichet unique de la couverture sociale au profit des travailleurs du secteur public.

Cette initiative s'inscrit dans la volonté des autorités de rendre les services sociaux plus accessibles, plus efficaces et mieux adaptés aux besoins des agents de l'État. À travers ce dispositif, les fonctionnaires et autres travailleurs du secteur public disposeront d'un interlocu-

teur unique pour l'ensemble de leurs démarches liées à la couverture sociale, qu'il s'agisse de l'assurance maladie ou des prestations de retraite.

L'un des principaux avantages de cette réforme réside dans la simplification administrative. En centralisant les procédures au sein d'une même structure, les usagers n'auront plus à multiplier les dossiers ni à fournir plusieurs fois les mêmes pièces justificatives auprès de différentes institutions. Cette approche vise à fluidifier le parcours des bénéficiaires et à réduire considérablement les délais de traitement.

La création de ce guichet unique permettra également une meilleure lisibilité des

droits et prestations. Grâce à une organisation harmonisée, les travailleurs pourront mieux comprendre les mécanismes de prise en charge, les conditions d'accès aux prestations ainsi que les avantages auxquels ils ont droit tout au long de leur carrière et au moment de leur départ à la retraite.

Sur le plan financier et organisationnel, le rapprochement entre l'INAM et la CRT ouvre la voie à d'importantes économies d'échelle. La mutualisation des ressources humaines, des outils informatiques et des moyens logistiques contribuera à réduire les coûts de fonctionnement du système tout en améliorant son efficacité globale.



Cette réforme ambitieuse équilibre également d'harmoniser la qualité des services offerts aux assurés. En mettant fin aux disparités pouvant exister entre les différentes structures, elle garantit une prise en charge plus cohérente et plus équitable des bénéficiaires sur l'ensemble du territoire national.

Enfin, la centralisation des données et des procédures renforcera les capacités de pilotage stratégique de l'État en matière de protection sociale. Grâce à une vision consolidée des informations,

les pouvoirs publics pourront mieux anticiper les besoins, évaluer les politiques sociales et orienter les réformes futures en faveur des travailleurs.

À travers cette collaboration renforcée entre l'INAM et la CRT, le Togo affirme ainsi son ambition de bâtir un système de couverture sociale plus moderne, plus performant et davantage centré sur les attentes des citoyens, dans le cadre de la mise en œuvre progressive de l'Assurance Maladie Universelle.

La rédaction

1ère Convention et Exposition africaines du transport aérien

CINQ JOURS POUR DESSINER LE CIEL AFRICAIN DE DEMAIN

● FAURE GNASSINGBÉ ET PAUL KAGAME TÉMOINS...

Depuis le lundi 15 juin, Lomé vit au rythme de l'aviation africaine. La capitale togolaise accueille la première Convention et Exposition africaines du transport aérien, une rencontre continentale de cinq jours qui réunit plus de 500 décideurs, experts, opérateurs économiques et responsables institutionnels autour de l'avenir du ciel africain. La présence conjointe du Président du Conseil du Togo, Faure Gnassingbé, et du Président de la République du Rwanda, Paul Kagame, a donné à l'ouver-

ture de cette grand-messe une portée politique particulière, illustrant la volonté de plusieurs dirigeants africains d'accélérer l'intégration du continent à travers une meilleure connectivité aérienne. Organisée par la Commission africaine de l'aviation civile (CAFAC) en partenariat avec l'Union africaine, la rencontre se déroule sous le thème « Un ciel africain unique : connectivité et développement durable du transport aérien ». Pendant cinq jours, les participants examinent les défis et les opportunités liés à la modernisation du secteur aérien africain, à l'amélioration de la mobilité des personnes et des biens, ainsi qu'au renforcement des échanges économiques intra-africains.

cordée au transport aérien dans la dynamique d'intégration du continent. À travers cette convention, le Togo confirme également son ambition de s'affirmer comme un hub logistique et commercial de référence en Afrique de l'Ouest. Dans son discours d'ouverture, Faure Gnassingbé a appelé les États africains à franchir une nouvelle étape dans la mise en œuvre du Marché unique du transport

réaliser par une meilleure connexion entre les capitales africaines, une réduction des coûts de transport, une circulation plus fluide des personnes et des marchandises ainsi qu'un renforcement des échanges commerciaux. Il a notamment relevé qu'il demeure parfois plus simple de rejoindre certaines destinations hors du continent que de voyager entre deux villes

Au-delà du transport des passagers, Faure Gnassingbé a mis en avant le rôle déterminant de l'aviation dans la transformation économique de l'Afrique. Il a souligné son importance pour le développement du fret, de l'agriculture, de l'industrie, du commerce numérique, de la santé et des exportations à forte valeur ajoutée. Cette vision s'accompagne d'un appel

tre de dégager des pistes concrètes pour accélérer l'ouverture des espaces aériens africains et renforcer la compétitivité des compagnies du continent.

À travers la présence remarquable de Faure Gnassingbé et de Paul Kagame, cette première Convention et Exposition africaines du transport aérien apparaît comme bien plus qu'un rendez-vous secto-



ture de cette grand-messe une portée politique particulière, illustrant la volonté de plusieurs dirigeants africains d'accélérer l'intégration du continent à travers une meilleure connectivité aérienne. Organisée par la Commission africaine de l'aviation civile (CAFAC) en partenariat avec l'Union africaine, la rencontre se déroule sous le thème « Un ciel africain unique : connectivité et développement durable du transport aérien ». Pendant cinq jours, les participants examinent les défis et les opportunités liés à la modernisation du secteur aérien africain, à l'amélioration de la mobilité des personnes et des biens, ainsi qu'au renforcement des échanges économiques intra-africains.

L'événement consacre une nouvelle fois Lomé comme une plateforme privilégiée du dialogue continental. La présence de nombreuses personnalités politiques, institutionnelles et économiques venues de plusieurs pays africains témoigne de l'importance stratégique ac-

aérien africain (MUTAA), considéré comme l'un des instruments majeurs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Saluant la présence de Paul Kagame, dont le pays est souvent cité comme une référence en matière de transformation et de connec-

africaines, une situation qui continue de freiner le développement économique régional.

Le dirigeant togolais a également plaidé pour un transport aérien plus accessible grâce à une rationalisation

à investir davantage dans les infrastructures aéroportuaires, les capacités de maintenance, la formation des ressources humaines et l'innovation technologique afin de bâtir un écosystème aéronautique africain solide

riel. Elle constitue un cadre stratégique où se dessine une vision commune d'une Afrique davantage connectée à elle-même, capable de faire du transport aérien un puissant levier de croissance, de souveraineté économique et



tivité en Afrique, le Président du Conseil a insisté sur la nécessité de traduire les engagements politiques en résultats concrets pour les populations. Selon lui, l'intégration africaine ne saurait se limiter à l'adoption de textes et de déclarations. Elle doit se maté-

des taxes et des redevances qui alourdissent le coût des billets. Il a en outre encouragé la simplification des formalités administratives, notamment en matière de visas et de digitalisation des services, afin de favoriser la mobilité à l'échelle continentale.

et compétitif. Les travaux de la convention comprennent des forums politiques, des ateliers techniques, des rencontres d'affaires B2B ainsi que des expositions consacrées aux innovations technologiques et logistiques du secteur. Les échanges devraient permet-

de rapprochement entre les peuples. Pendant cinq jours, Lomé se positionne ainsi au cœur des réflexions qui façonneront l'avenir de l'aviation africaine et, au-delà, celui de l'intégration du continent.

El Hadj Tchaboré

Transformation du Togo

DJAMDÈ FIXE LE CAP

Après deux jours d'intenses réflexions stratégiques à Djamdè, dans la préfecture de la Kozah, le séminaire gouvernemental consacré à la transformation économique et sociale du Togo s'est achevé le vendredi 12 juin 2026 sur une note d'engagement et de détermination. Placée sous la conduite effective du Président du Conseil, Faure Gnassingbé, cette retraite gouvernementale a permis de définir les grandes orientations de la future stratégie nationale de développement, avec pour ambition de bâtir une économie plus compétitive, plus inclusive et capable d'améliorer durablement les conditions de vie des populations.

Ouvert le jeudi 11 juin, ce rendez-vous stratégique a réuni les membres du gouvernement autour de six sessions thématiques destinées à identifier les leviers susceptibles d'accélérer la transformation structurelle du pays. Après avoir consacré la première journée à l'analyse des moteurs de la croissance économique, les travaux de la seconde journée ont porté sur deux piliers considérés comme déterminants pour la réussite des réformes à venir : le développement du capital humain et le renforcement des capacités stratégiques et opérationnelles de l'État.

Les échanges ont mis en lumière la nécessité de mieux aligner les systèmes de formation sur les besoins réels des secteurs productifs afin de répondre aux défis de l'emploi, de la productivité et de la compétitivité. Les participants ont notamment souligné l'importance de renforcer les liens entre les établissements de formation, les entreprises et les filières porteuses de croissance pour préparer une main-d'œuvre qualifiée capable d'accompagner les mutations de l'économie togolaise. Plusieurs expériences internationales ayant démontré l'efficacité d'investissements soutenus dans l'éducation, la formation professionnelle et l'innovation ont également été analysées afin d'en tirer des enseignements adaptés au contexte national.

La réflexion a bénéficié du soutien actif des partenaires techniques et financiers du Togo, en particulier de la Banque mondiale, qui a accompagné les travaux préparatoires ayant conduit à l'élaboration de cette nouvelle vision de développement. Invité de marque du séminaire, Ousmane Diagana a insisté sur le rôle central du capital humain dans toute dynamique de transformation économique durable. Selon lui, aucun pays n'a réussi sa transformation sans

investir massivement dans les compétences de sa population et sans adapter son système de formation aux besoins du secteur productif. Il a également salué les progrès déjà réalisés par le Togo dans plusieurs domaines stratégiques tels que la fiscalité, les zones économiques spéciales, l'énergie, l'agriculture et le foncier, estimant que ces avancées renfor-



cent la crédibilité du pays auprès des investisseurs et de ses partenaires.

Au-delà de la question du capital humain, les membres du gouvernement ont consacré une large part de leurs travaux à l'amélioration de la performance de l'action publique. Les discussions ont porté sur les moyens de renforcer la coordination interministérielle, d'accélérer l'exécution des réformes prioritaires et de développer des mécanismes plus efficaces de suivi et d'évaluation des politiques publiques.

Les participants ont également examiné plusieurs modèles internationaux de gouvernance et de redevabilité susceptibles d'inspirer une modernisation accrue de l'administration togolaise.

La séance de clôture a permis de consolider l'ensemble des recommandations formulées au cours des différentes sessions et d'identifier les actions

du Président du Conseil de faire de la transformation économique et sociale le moteur principal de l'action gouvernementale. L'ambition affichée est considérable : doubler le niveau de vie moyen des Togolais à l'horizon 2040, accélérer le développement territorial autour des chaînes de valeur agro-industrielles et logistiques, renforcer l'attractivité

prioritaires à engager à court, moyen et long terme. Les participants ont insisté sur la nécessité de maintenir une cohérence permanente entre les priorités sectorielles, les mécanismes de financement, les capacités institutionnelles et les objectifs de transformation poursuivis par le pays.

Au terme de cette retraite gouvernementale, Djamdè apparaît ainsi comme le point de départ d'une nouvelle étape dans la stratégie de développement du Togo. Les orientations retenues traduisent la volonté

du pays pour les investissements et le commerce, développer un capital humain performant et doter l'État des capacités nécessaires pour conduire efficacement les réformes structurantes. À travers ce séminaire de Djamdè, le gouvernement entend désormais transformer les diagnostics en actions concrètes et inscrire durablement le Togo sur la trajectoire d'une croissance inclusive, résiliente et créatrice d'opportunités pour tous.

La rédaction

KOFI YAMGNANE OU LE PROCÈS IMPOSSIBLE DE LA VERTU

Depuis plusieurs années, Kofi Yamgnane s'est érigé en procureur attitré du pouvoir togolais. À chacune de ses sorties médiatiques, l'ancien secrétaire d'État français multiplie les charges contre les dirigeants du pays, de feu Gnassingbé Eyadéma à l'actuel président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé. Mais derrière cette posture de pourfendeur du système togolais se dessine une question essentielle : quelle crédibilité accorder à un homme dont le propre parcours est marqué par une condamnation judiciaire pour trafic d'influence en France ?

Les attaques de Kofi Yamgnane reposent souvent sur des affirmations difficiles à vérifier. Ainsi, lorsqu'il affirme dans l'une de ses sorties toute aussi ridicules qu'inutiles, (puisque c'est avec un activiste de la trentaine qui a profité pour l'infantiliser, qu'il s'est livré à ce jeu sur le réseau tik tok.) que les séries scientifiques auraient été supprimées à Bassar sous l'autorité de Faure Gnassingbé, aucune date, aucun document officiel ni aucun élément factuel précis ne viennent étayer ses propos. Dans sa ville natale même, plu-

sieurs voix contestent l'existence d'un tel épisode. Faute de preuves tangibles, cette accusation demeure au stade de l'allégation politique.

La même fragilité apparaît lorsqu'il évoque les prétendues motivations racistes de feu Gnassingbé Eyadéma à son encontre, au motif qu'il aurait épousé une femme blanche. Une telle accusation, portée contre un dirigeant disparu qui ne peut plus répondre, repose davantage sur une interprétation personnelle que sur des faits établis. Or, l'histoire politique du Togo n'a jamais été caractérisée par l'existence d'une politique raciale institutionnalisée susceptible de corroborer une telle thèse. Plus récemment, Kofi Yamgnane s'est attaqué au parcours académique des dirigeants togolais, allant jusqu'à laisser entendre que Faure Gnassingbé ne disposerait ni de diplômes ni du niveau requis pour exercer les plus hautes responsabilités. Pourtant, les éléments biographiques connus démontrent le contraire. L'actuel président du Conseil a suivi des études supérieures en économie et en gestion, avec un cursus à l'Université Paris-Dauphine

avant l'obtention d'un MBA aux États-Unis. Le débat politique peut naturellement porter sur son bilan ou ses choix de gouvernance, mais la remise en cause de qualifications académiques documentées relève davantage de la polémique que de l'analyse. Cette tendance à distribuer les brevets de légitimité et les certificats de compétence prend une dimension particulière lorsque l'on se penche sur le propre parcours judiciaire de l'ancien ministre français.

En effet, en décembre 2022, le tribunal correctionnel de Paris l'a condamné à dix-huit mois de prison avec sursis et à une amende de 5 000 euros pour trafic d'influence. L'affaire trouvait son origine dans une enquête liée à Christophe Rocancourt, personnage tristement célèbre dans les chroniques judiciaires françaises.

Les magistrats ont considéré que Kofi Yamgnane était intervenu dans une procédure de régularisation de personnes en situation irrégulière en échange d'avantages financiers. L'ancien secrétaire d'État a contesté les accusations, expliquant que les sommes reçues correspondaient à un soutien destiné à sa cam-

pagne politique au Togo. Cette ligne de défense n'a cependant pas convaincu la justice française, qui a retenu sa culpabilité. Cette condamnation introduit inévitablement une contradiction majeure dans le discours de celui qui prétend incarner la rectitude morale face aux autorités togolaises. Celui qui accuse les autres d'illégitimité se trouve lui-même marqué par une décision judiciaire devenue définitive. Celui qui revendique la transparence et l'éthique publiques porte désormais le poids d'une affaire ayant précisément trait à l'utilisation de son influence auprès des autorités françaises.

Au-delà du volet judiciaire, l'évolution de son rapport au pouvoir togolais nourrit également les interrogations. Nombre d'observateurs rappellent qu'à une époque, ses séjours au Togo étaient accompagnés d'égards particuliers et d'une proximité assumée avec les plus hautes autorités du pays. Les relations cordiales d'hier ont progressivement laissé place à une opposition radicale et permanente. Cette métamorphose politique, jamais véritablement expliquée, alimente chez certains l'image

d'un homme dont les convictions auraient suivi les fluctuations de ses intérêts personnels.

Le débat démocratique exige des critiques, parfois sévères, à l'égard des gouvernants. Mais il suppose également une cohérence entre le discours et le parcours de ceux qui prennent la parole. Dans le cas de Kofi Yamgnane, cette cohérence apparaît aujourd'hui fragilisée par des accusations souvent dépourvues de fondements vérifiables, par une condamnation judiciaire pour trafic d'influence et par une trajectoire politique marquée par de nombreuses contradictions.

À force de vouloir instruire le procès permanent du pouvoir togolais, l'ancien secrétaire d'État français se retrouve confronté à une réalité difficile à contourner : la crédibilité d'une parole publique se mesure autant à la force des arguments avancés qu'à l'exemplarité de celui qui les porte. Et sur ce terrain, l'histoire récente semble avoir retenu de Kofi Yamgnane davantage qu'il ne souhaiterait voir rappeler.

El-Hadj Bouraima Tchaboré

PHARMACIES DE GARDE PÉRIODE DU 15 AU 21 JUIN 2026

Miss Togo 2027

LA COURSE À LA COURONNE EST LANCÉE, LES INSCRIPTIONS OFFICIELLEMENT OUVERTES

Le Comité National Miss Togo a officiellement lancé la nouvelle édition du prestigieux concours de beauté et d'excellence féminine. À travers un petit-déjeuner de presse organisé le vendredi 12 juin 2026 à l'Hôtel 2 Février de Lomé, les responsables de l'événement ont donné le coup d'envoi de Miss Togo 2027, ouvrant ainsi la voie à une nouvelle aventure pour les jeunes Togolaises désireuses de représenter leur région et de conquérir la couronne nationale.

Cette rencontre, qui a réuni des professionnels des médias, des créateurs de contenus ainsi que les partenaires du Comité National Miss Togo, a permis de présenter les grandes orientations de cette nouvelle édition et de dévoiler le calendrier des différentes étapes du concours. Les organisateurs ont également annoncé l'ouverture officielle des inscriptions à l'intention des candidates qui souhaitent tenter leur chance dans cette compétition devenue, au fil des années, un véritable tremplin pour la promotion du leadership féminin et de l'engagement citoyen.

Selon le chronogramme dévoilé, les inscriptions resteront ouvertes jusqu'au 7 août 2026. Les sélections se poursuivront avec la Super régionale Grand Nord prévue le 15 août 2026, avant la



Super régionale Sud programmée pour le 29 août 2026. Ces différentes étapes permettront de désigner les finalistes qui prendront part à la grande finale nationale.

À travers cette nouvelle édition, le Comité National Miss Togo entend une fois encore mettre en lumière le talent, l'intelligence, l'élégance et le sens de l'engagement des jeunes femmes togolaises. Le compte à rebours est désormais enclenché pour celle qui succédera à la reine de beauté en titre, Angele Eyou, Miss Togo 2026, et qui aura la responsabilité de porter les couleurs du Togo sur les scènes nationale et internationale.

Pour les candidates comme pour les passionnés du concours, l'aventure Miss Togo 2027 est désormais en marche, avec la promesse de révéler une nouvelle ambassadrice de la beauté et des valeurs de la jeunesse togolaise.

PHARMACIE ACTUELLE
Route ségbé, sagbado, BP 3622
22 51 11 72

PHARMACIE ADIDOGOME
Avenue du 30 Août, adidogomé, 04
BP 224 Lomé 04
22 25 54 85

PHARMACIE ADJOLOLO
Nyékonakpoè, BP 4235
22 21 05 13

PHARMACIE AJP-ABOLAVE
Djagblé sur la route d'Abolavé à 50 m
de la CEET Djagblé
93506360

PHARMACIE ALTA
Agoè Anonkui Route Mission Tové en
face du Centre Culturel Loyola
22259447

PHARMACIE APOLLON
Hétsiavi, avédji, 08 BP 80507
70 41 01 07

PHARMACIE APOTHEKA
5122, bd Jean Paul II, face siège fédé-
ration togolaise de Football kégué,
BP 31124
22 61 57 57

PHARMACIE ASSURANCE
Adétikopé, Nationale N° 1, non loin
du marché
93 08 76 76

PHARMACIE BAH
2283, Bd. Du Zio, face EPP, Hédzra-
nawoè, BP 20519
22 26 03 20

PHARMACIE BEL AIR
1 rue du commerce, face cinéma
OPERA BP 13115
22 21 03 21

PHARMACIE BIOVA
Bd. Felix Boigny, rue badjode, gbé-
nyédzi, BP 61347
70 23 19 23

PHARMACIE CITRUS
ATTIEGOU CARREFOUR DVA
SUR LE CONTOURNEMENT
LOME
70 44 59 24

PHARMACIE CLEMENCE
Route de la Cour d'appel, entre la
CEET et l'Ecole privée LA SOURCE
70 19 35 35

PHARMACIE DE L'EDEN
Route d'Anèho, face à la cité Baguida
70 42 13 98

PHARMACIE DE LA CHARITE
Non loin de CEG agoè nyivé centre,
BP 7856
22 25 12 60

PHARMACIE DE L'HOPITAL
Face CHU Tokoin, BP 12045
22 20 08 08

PHARMACIE DE L'UNION
Bd ; mafakassa Bè KPOTA BP 2735
22 27 71 64

PHARMACIE DE SEGBE
Ségbé, quartier Zanvi., près de l'EPP
et du CEG Ségbé
92 59 49 35

PHARMACIE DIEUDONNE
Route LEO 2000, non loin de
FUCEC, Agoè-Téléssou, BP 7951
23 38 07 44

PHARMACIE DIVINA GRACIA
Agoè fiovi, rond point Cool Catche
93 83 91 00

PHARMACIE DJIDJOLE
93 rue Pya BP 8539
22 25 65 12

PHARMACIE DU CAMPUS
Bd. De la Kara, adéwui, BP 20217
96 80 08 85

PHARMACIE DU PORT
Bd. Du mono, face SAKAKAWA,
Ablogamé, BP 12999
22 27 61 88

PHARMACIE EVA
Sanguéra, non loin de T'OIL
92163232

PHARMACIE GRATITUDE
Grand contournement non loin du
carrefour avinato à 100m de la cli-
nique OASIS
92 18 94 85

PHARMACIE HELENE
Aveta face au marché d'Aveta
96981414

PHARMACIE ISIS
835, boulevard Jean Paul II, forever,
BP 80121 www.pharmacieisis.com
22 26 90 91

PHARMACIE LA BARAKA
Agoè Logopé, non loin de l'Ecoke la
BRUYERE à proximité du camp GP
90 17 49 28

PHARMACIE LA FRATERNITE
72, boulevard du Haho, près de cli-
nique st Joseph, BP 80326
22 26 81 55

PHARMACIE LA MAIN DE DIEU
Agoè nouveau marché, vers le camp
de police
22 52 77 55

PHARMACIE LA NOUVELLE TU-
LIPE
Rte de Mission-Tové, près de la Sta-
tion CAP Agoè-légbassito
99 47 00 70

PHARMACIE LA RUCHE
Attiegou derrière la clôture de l'aéro-
port voie menant au Grand Contour-
nement, non loin de l'école les
Savoirs
91541616

PHARMACIE LE PROGRES
Akodésséwa Kponou (Zorro-bar), 06
BP 60986
22 35 86 55

PHARMACIE LE ROCHER
Agoè Zongo, sur la nationale N°1,

près du terrain de jeu de Golf
92 30 06 56

PHARMACIE MILLENAIRE
Adidoadin, 05 BP 64
22 51 64 31

PHARMACIE OSSAN
Carrefour d'Avédji, BP 869
70 40 44 25

PHARMACIE PRINCIPALE
Rte d'Anèho Kpogan Yovo Kopé
90826767

PHARMACIE SAINT JOSEPH
Rue Bretelle, Avenue de la RP, Bè
Klikamé, BP 13000
22 25 74 65

PHARMACIE SAINT MICHEL
Près de la Brasserie BB, 05 BP 201
22 51 70 22

PHARMACIE SAINT PHILIPPE
Zanguéra, Route Lomé-Kpalimé,
près de la station de service OANDO
90 67 33 24

PHARMACIE SAINT SYLVESTRE
Sanguéra, Quartier Sanyramé, non
loin du rond-point Sanyramé
93515198

PHARMACIE SAINTE RITA
Rue de France, face Hôtel Sana, Dou-
lassamé, BP 10046
96 80 09 70

PHARMACIE SANTE
674, rue du chemin de fer, 01 BP
1236
22 21 58 41

PHARMACIE SILOE
Carrefour Atigangomé, Adidogomé A
pédokoe, 07 BP 7189
90 80 26 39

PHARMACIE TCHEP'SON
Face terminal du Sahel, Agoè zongo
96 90 04 64

PHARMACIE VIGUEUR
267, rue Agbalépédo, 05 BP 02
22 51 63 30

PHARMACIE WASTINE
Adidogomé Logoté, à 400m du carre-
four Logoté sur la route menant au
quartier Lankouvi
92611700

PHARMACIE YEM-BLA
Rue 258, avenue Akwei, face Rési-
dence du Benin, Tokoin-Tamé, Wuiti,
BP 20633
22 26 76 51

PHARMACIE YESHUA
Agoè - Vakpossito vers l'école NDE,
entre le CMS Mur et le CMS Mara-
natha
98772153

PHARMACIE ZOSSIME
Zossimé, route de Sanguéra près du
marché de Zossimé
99 99 80 75

**Pour
vos
annonces et
publicités,
contactez-nous
au
90 26 15 54**

**Récépissé N° 259 / 21/ 12 / 04 / HAAC
Maison de la presse, casier N° 61**

**Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma
Contact: 90 04 71 59
E-mail: tchaboremessenger@yahoo.fr**

Santé, fiscalité, commerce

L'OTR DURCIT LES RÈGLES

L'Office Togolais des Recettes (OTR) intensifie son dispositif de contrôle aux frontières dans le cadre de sa politique de sécurisation des échanges commerciaux, de protection des consommateurs et d'optimisation des recettes publiques. À travers une série d'avis récemment adressés aux opérateurs économiques, l'administration douanière réaffirme son engagement en faveur d'une application plus stricte de la réglementation douanière et commerciale. Au cœur de ces nouvelles

orientations figure le renforcement du contrôle des produits de santé. Dans une note datée du 4 juin 2026, le Commissaire général de l'OTR, Yawa Djigbodi Tségan, rappelle que l'importation de médicaments, de compléments nutritionnels, de produits cosmétiques et de dispositifs médicaux reste soumise à des conditions rigoureuses. Les opérateurs concernés doivent notamment présenter les autorisations de mise sur le marché ou de commercialisation requises, ainsi que les agréments ou autorisations



spéciales d'importation délivrés par les autorités compétentes.

L'administration va plus loin en exigeant désormais une autorisation spécifique des services en charge de la pharmacie avant tout enlèvement de ces produits aux différents

points d'entrée du territoire national. Cette mesure vise à renforcer la traçabilité des marchandises sensibles et à prévenir la circulation de produits susceptibles de présenter des risques pour la santé publique.

Dans le même temps, l'OTR

entend mettre fin à certaines pratiques qui fragilisent la mobilisation des ressources fiscales. Le Commissariat des douanes et droits indirects dénonce notamment l'utilisation abusive du Code de Spécification Tarifaire (CST) pour des marchandises déclarées sous la mention générale « divers ». Selon les services douaniers, cette pratique peut favoriser des insuffisances de taxation et engendrer des pertes importantes pour le Trésor public. Désormais, les déclarations effectuées sous cette appellation feront l'objet d'un contrôle renforcé. Elles ne bénéficieront plus automatique-

Suite à la page 7

Sécurité alimentaire au Togo

LE PAM DÉMENT LES ALARMES ET SALUE LA RIPOSTE EFFICACE DU GOUVERNEMENT DANS LES SAVANES

Alors que certaines publications relayées sur les réseaux sociaux tentent depuis plusieurs jours de faire croire à une prétendue crise alimentaire majeure dans le nord du Togo, le Programme Alimentaire Mondial (PAM) est monté au créneau pour rétablir la vérité. Dans un communiqué rendu public le 10 juin 2026, l'institution onusienne affirme clairement n'avoir lancé aucune alerte sur une quelconque crise alimentaire dans la région des Savanes, contrairement à ce qui est avancé par certains acteurs en quête de sensationnalisme. Le PAM précise que les chiffres évoqués dans certaines publications sont issus des résultats du Cadre Harmonisé publiés en novembre 2025. Cette analyse indiquait qu'environ 332 000 personnes pourraient se retrouver en situation d'insécurité alimentaire aiguë entre juin et août 2026 en l'absence de toute as-

sistance. Il s'agit donc d'une projection basée sur des hypothèses de risques et non d'un constat de terrain reflétant la situation actuelle.

L'organisation explique que ce type d'évaluation prend en compte plusieurs facteurs potentiels tels que la diminution des stocks alimentaires, la hausse saisonnière des prix des denrées de base ou encore les effets des chocs climatiques et sécuritaires. Cependant, les données les plus récentes disponibles au Togo montrent une évolution globalement positive de la situation alimentaire.

Selon le PAM, les productions agricoles enregistrées au cours de la dernière campagne sont largement supérieures à celles de l'année précédente ainsi qu'à la moyenne des cinq dernières années pour la plupart des cultures. À cela s'ajoutent d'importants stocks céréaliers institutionnels et ménagers. Le gouvernement togolais a d'ailleurs proposé de mettre à

la disposition du PAM plus de 40 000 tonnes de denrées alimentaires afin de renforcer davantage la sécurité alimentaire des populations vulnérables.

Les indicateurs du marché sont également encourageants. Une baisse des prix des principales céréales, notamment le maïs, le sorgho et le niébé, a été observée à la fin du mois d'avril 2026. Parallèlement, l'amélioration de la situation sécuritaire dans plusieurs localités du nord du pays favorise progressivement le retour de populations déplacées et la reprise des activités économiques et agricoles.

Le PAM rappelle en outre que les projections du Cadre Harmonisé reposent sur l'hypothèse d'une absence de réponse des autorités et des partenaires. Or, au Togo, cette hypothèse ne correspond pas à la réalité. Le gouvernement, avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, déploie



depuis plusieurs années une stratégie intégrée associant assistance d'urgence, programmes de résilience et actions de développement dans le cadre du Programme d'Urgence pour le Renforcement de la Résilience dans la région des Savanes (PURS).

Ce démenti du Programme Alimentaire Mondial vient ainsi mettre un terme à une campagne de désinformation qui cherchait à présenter le nord du Togo comme plongé dans une catastrophe humanitaire imminente. Les faits, les chiffres et les observations des institutions spécialisées démontrent au contraire que les autorités togolaises ont anticipé les risques et mis en place des mécanismes efficaces pour protéger les populations. Face à cette réalité, il devient nécessaire de dénoncer avec fermeté les manipulations et

les intoxications propagées sur certains réseaux sociaux par des individus dont l'objectif semble moins être l'information que la volonté systématique de noircir l'image du pays et de discréditer les efforts du gouvernement. En transformant des projections techniques en prétendues preuves d'un effondrement alimentaire, ces relais de fausses informations prennent le risque d'alimenter inutilement la psychose au sein des populations et de porter atteinte à la crédibilité des institutions nationales comme internationales. Le communiqué du PAM rappelle une fois de plus que la vérité des faits finit toujours par rattraper les constructions mensongères et les discours alarmistes destinés à ternir les avancées enregistrées sous la conduite des autorités togolaises.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

10 juin 2026

AU NORD DU TOGO, LE PAM ET LE GOUVERNEMENT SE MOBILISENT POUR LUTTER CONTRE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le Programme Alimentaire Mondial n'a pas lancé d'alerte sur une crise alimentaire au nord du Togo. Selon les derniers résultats du Cadre Harmonisé, publiés en novembre 2025, environ 332.000 personnes pourraient être en situation d'insécurité alimentaire aiguë de (Phase 3) entre juin et août, en l'absence d'assistance. Le Cadre Harmonisé est l'outil régional de référence utilisé en Afrique de l'Ouest et au Sahel, sous l'égide du Comité inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS), pour analyser la situation alimentaire et nutritionnelle des populations.

Il convient toutefois de souligner que ce chiffre ne reflète pas une observation actuelle, mais une projection fondée sur un ensemble d'hypothèses de risque pour la

période de soudure. En d'autres termes, l'analyse indique qu'environ 332 000 personnes pourraient basculer dans une situation de crise alimentaire entre juin et août si aucune amélioration significative n'intervient.

Dans le contexte sahélien, ce type de projection repose généralement sur plusieurs facteurs, notamment : i) la diminution des stocks alimentaires à la suite d'une campagne agricole insuffisante ; ii) la hausse saisonnière des prix des denrées de base pendant la période de soudure ; et iii) les effets progressifs des chocs climatiques, sécuritaires et autres vulnérabilités socio-économiques.

Or, au Togo, les données récentes montrent une évolution globalement favorable de la situation alimentaire. Elles mettent notamment en évidence : des niveaux de production agricole largement supérieurs à ceux de l'année précédente, ainsi qu'à la moyenne des cinq dernières années pour la plupart des spéculations ;

d'importants stocks céréaliers institutionnels et ménagers, comme l'illustre l'offre de mise à disposition de plus de 40 000 tonnes de denrées alimentaires formulée par le Gouvernement au profit du PAM ;

une baisse des prix des principales denrées alimentaires de base — notamment le maïs, le sorgho et le niébé — observée sur les marchés au 30 avril 2026 ; une accalmie sur le plan sécuritaire ayant favorisé dans certaines localités les retours de populations déplacées

Par ailleurs, l'analyse du Cadre Harmonisé est établie sur l'hypothèse d'une absence de réponse susceptible d'atténuer les risques identifiés.

Au Togo, le Gouvernement, avec l'appui de ses partenaires, dont le Programme alimentaire mondial (PAM), déploie une réponse intégrée combinant assistance d'urgence, renforcement de la résilience et actions de développement. Cette réponse est coordonnée dans le cadre du Programme d'Urgence pour le Renforcement de la résilience dans la région des Savanes (PURS).

Formation d'ingénieurs agronomes

LE GROUPE SIGMA LANCE UNE CLASSE PRÉPARATOIRE AVEC L'ESA FRANCE

Une Classe Préparatoire Scientifique dédiée aux futurs ingénieurs agronomes sera ouverte à compter de la rentrée universitaire 2026-2027 au Togo. L'annonce a été faite le lundi 15 juin 2026 à Lomé au cours d'une rencontre avec les professionnels de médias. Initiative du Groupe Scientifique SIGMA en partenariat avec l'École Supérieure des Agricultures (ESA - France), cette classe préparatoire a pour vocation de préparer les étudiants aux études d'ingénieur dans les domaines de l'agriculture, de l'environnement, de l'alimentation et des sciences du vivant.

En effet, la Classe Préparatoire Scientifique Agricole SIGMA-ESA est une formation d'excellence de deux années. Elle permettra à de jeunes bacheliers scientifiques de suivre, au sein du Groupe Scientifique SIGMA à Lomé, une formation préparatoire conçue pour répondre aux exigences académiques du cycle ingénieur agronome de l'ESA. Plusieurs raisons justifient la mise en place de cette formation. "Nous sommes dans un monde qui est régi par un cer-



tain nombre d'enjeux entre autres agricole, alimentaire, environnemental qui nous amènent à poser deux constats. Le premier c'est d'abord que nos jeunes pendant longtemps ont rêvé de devenir ingénieur, médecin et le deuxième c'est que dans le même temps le secteur agricole a été considéré comme un secteur de substances. Lorsque nous partons de ces deux constats, nous sommes amenés à produire une dynamique différente avec la vocation de mettre en place des dispositifs de formation qui permettent de connecter l'excellence à la terre, de doper le potentiel d'innovation des producteurs et de faire en sorte que le savoir soit mis à la disposition du

développement de notre souveraineté alimentaire. Conscient de cet enjeu, le Groupe scientifique SIGMA en partenariat avec l'ESA (France) a décidé de déployer une classe préparatoire agricole afin d'apporter une nouveauté dans le paysage de l'enseignement au niveau national et d'adresser ces problématiques en appui aux efforts du gouvernement", a expliqué Beaugrain Doumoungue, Directeur du dévelop-

pement et de la prospective au sein du Groupe Scientifique SIGMA.

Le programme s'adresse aux titulaires d'un baccalauréat scientifique ou équivalent souhaitant poursuivre des études d'ingénieur dans les domaines de l'agriculture, de l'environnement, de l'agroalimentaire ou des sciences du vivant. Les cours sont dispensés exclusivement sur le campus du Groupe Scientifique SIGMA à Lomé.

"Les étudiants retenus auront deux années de renforcement de capacités en sciences du vivant et surtout aux enjeux qui sont liés à l'agriculture, à l'élevage, à l'alimentation mais également aux ressources naturelles. Sur la base de ce socle, ils pourront intégrer l'École Supérieure des Agricultures pour 3 années de renforcement de capacités dans le cadre du cycle ingénieur, au terme duquel, ils auront le titre d'ingénieur agronome", a précisé Beaugrain Doumoungue.

Cette classe préparatoire va également bénéficier d'un accompagnement pédagogique assuré par l'ESA, comprenant notamment la mise à disposition de référentiels pédagogiques, l'appui à la formation des enseignants, la participation à des jurys académiques ainsi que l'organisation d'un Summer Workshop annuel sur le campus d'Angers.

Créé en 2018, le Groupe Scientifique SIGMA est un établissement d'enseignement scientifique d'excellence regroupant un collège, un lycée et des programmes préparatoires. Sa mission consiste à former une nouvelle génération de scientifiques, d'ingénieurs, de chercheurs et de décideurs capables de répondre aux grands défis du XXI^e siècle grâce à une pédagogie fondée sur la rigueur, l'innovation, l'ouverture internationale et l'excellence académique.

Afi Rachel

Santé, fiscalité, commerce

L'OTR DURCIT LES RÈGLES

Suite de la page 6

ment des dispositions liées au CST et seront soumises à une évaluation détaillée afin de déterminer avec précision la nature des marchandises importées et le niveau de taxation correspondant.

L'OTR attire également l'attention des commissionnaires en douane agréés, des consignataires et des déclarants sur le strict respect des règles encadrant les manifestes de cargaison. L'administration constate en effet la multiplication de demandes de modification introduites après les délais légaux. Une situation que les autorités considèrent comme préoccupante au regard des exigences de transparence et de traçabilité des opérations douanières.

Le Commissaire des douanes et droits indirects, Teï Konzi, rappelle à cet effet que toute erreur ou omission dans les manifestes constitue une infraction douanière. Il souligne que la modification non autorisée des écritures figurant dans ces documents ex-

pose leurs auteurs à des sanctions prévues par la législation en vigueur, notamment en cas de complicité de fraude.

Les nouvelles dispositions concernent également l'actualisation des taux de change de référence applicables aux déclarations en douane pour le mois de juin 2026. Ces ajustements périodiques permettent de tenir compte des fluctuations des principales devises internationales et d'assurer une évaluation plus juste des marchandises importées.

À travers cet ensemble de mesures, l'OTR confirme sa volonté de renforcer la crédibilité du système douanier togolais, d'assainir les pratiques commerciales et de garantir une meilleure protection des consommateurs. Cette dynamique s'inscrit dans le vaste chantier de modernisation engagé par l'institution pour promouvoir davantage de civisme fiscal, de transparence et d'efficacité dans la gestion des échanges internationaux.

LM

**Des routes entretenues,
c'est à cela que sert notre
financement**

bon début du mois de juin

SAFER

Tous à l'école

Offrez leur une année scolaire sereine

Remboursement

13 mois

Jusqu'à

5 mois
de salaire

**Réponse
Express**

*24H pour les renouvellements et
48H pour les nouveaux dossiers
(jours ouvrés)*

